



# Ligue des Echecs du Grand Est

Départements 08 – 10 – 51 – 52 – 54 – 55 – 57 – 67 – 68 – 88

Association loi de 1901 déclarée le 04/10/2016 à la Préfecture de Meurthe et Moselle (RNA W543009501)

Agréée Jeunesse et Sports

Partenaire de la REGION DU GRAND EST

## Correspondant

Régine VIRION

14 rue de Périgueux

67760 GAMBSHEIM

Mail : [cebr@orange.fr](mailto:cebr@orange.fr)

## REUNION DU COMITE DIRECTEUR

**Samedi 05 octobre 2019 au CE STRASBOURG**

**Présents :** Jean-Paul GRIGGIO - Etienne ROBERT-DEHAULT — Régine VIRION – Rachid HEDDACHE - Daniel ROOS - Daniel JAEGERT - Bernard LECLERC – Delphine BERGMANN - JOUNIAUX Stéphane – Laurent MORVRANGE

**Absents excusés :** Gabriel GAMACHO - Régis NOIZET - Claude ADRIAN – Rémy BOES

**Absents excusés et non excusés :** Jean-Pierre LIST

**Invité :** Christophe TEJEDO ( président CDJE 54 ) et Bernard Eck ( président Club La Bruche )

**Nombre de membres présents ou représentés : 13**

### **Ouverture de la séance à 13h30**

Le Président Jean Paul GRIGGIO ouvre la séance et remercie le président ROOS Daniel et son équipe d'accueillir le comité directeur dans les locaux de son club à Strasbourg. Il remercie également les membres du comité pour leur présence malgré l'éloignement.

### **1 - Approbation du PV du 26/01/2019 à STRASBOURG**

Le Président demande au Comité s'il y a des remarques concernant le PV. Aucune remarque

***Le PV est adopté à l'unanimité***

### **2 - Rapport moral du Président**

Le Président présente les chiffres du nombre de licenciés au 31/08/2019 : 5677 licenciés. Licences A 3276 Hommes et 573 Dames (3849 Hommes et 38 Dames au 31/08/2018), stabilité des A.

Licences B : 1283 Hommes et 549 Dames (en 2018 : 1832 Hommes et 346 Dames). Les B ont été impactée par l'exigence du certificat médical qui devrait abandonné en 2020.

Nombre de licences de U12 à U20 : 1 591 et de U8 à U10 : 1945.

La chute de licenciés dans le CDJE 67, premier département Français est de 9%  
Les 3 premiers clubs sont : CE STRASBOURG 355 licenciés. CE CHALONS EN CHAMPAGNE : 314 licenciés et NANCY STANISLAS : 276 licenciés.  
Les recettes licences au 31/08/2019 s'élèvent à 50 114,50€ (50 359,50€ au 31/08/2018)  
Les licences A assurent une stabilité des finances de la Ligue, celle-ci n'a aucune dette en cours mais une réserve de trésorerie qui, permettra au prochain comité la continuité.  
Félicitation de la part du Président aux membres du comité pour leur travail qui a permis à la LEGE cette situation stable et de réussir en grande partie la Fusion des 3 territoires imposée en 2015.

### **3 – Rapport du Trésorier :**

Le Trésorier présente les recettes et les dépenses de la LEGE, ligne par ligne, et présente le budget prévisionnel 2020 qui sera soumis au vote de l'AG le 21/03/2020. Les comptes sont équilibrés et la Ligue n'a pas de dette.

Le Trésorier rappelle que les CDJE doivent lui fournir en fin de saison un bilan financier de l'utilisation de l'argent public versé par la LEGE.

*Le rapport du Trésorier est approuvé à l'unanimité*

### **4 – Création d'une DTR avec budget – Un représentant par territoire**

La nouvelle direction technique régionale est créée.

Le Président Jean-Paul GRIGGIO propose qu'elle soit dirigée par Daniel ROOS et de 2 autres Vice Présidents.

Lorraine : Claude ADRIAN

Champagne Ardennes : Etienne ROBERT DEHAUT

Elle dispose d'un budget prévisionnel 2020 : 1 500€

*Approuvé à l'unanimité*

### **5 – Projet du Pôle des Espoirs Départementaux (P.E.D.) – Budget 13 600€ (Annexe 1)**

Le Président Jean-Paul GRIGGIO présente le PED 2019/2020

Il est établi en fonction des résultats obtenus par les clubs en U8 à U16 G/F au dernier National Jeunes, soit 35 clubs et 188 jeunes.

La Ligue alloue à chaque club concerné un soutien financier centralisé par le CDJE pour former les jeunes dudit club aux échéances 2019/2020. Ce soutien est réactualisé en chaque début de saison.

Le Trésorier Régional peut verser ces soutiens en deux fois.

*Approuvé à l'unanimité*

### **6 – Projet du soutien social au National 2020 à AGEN**

La Ligue attribue un soutien a posteriori de 50€ par U8 à U16 G/F par le biais de leur famille ou le, CDJE concerné. Il convient de solliciter a posteriori le Trésorier régional qui s'assure de son authenticité par l'intermédiaire du DTR.

Enveloppe : 10 000€ (200 jeunes)

*Vote : Pour : 10      Abstention : 1      Contre : 2*

### **7 – Projet du tableau 2019/2020 des soutiens harmonisés aux 3 territoires par le Président**

Cette saison, le TOP jeunes, le scolaire académique et les finales régionales sont revalorisés.

Budget 17 000€

**Tableau : Annexe 2**

*Approuvé à l'unanimité*

### **8 – Présentation des 3 zonaux jeunes par chaque délégué de territoire**

Le soutien de la Ligue est maintenu à hauteur de 150€ par ½ journée entière, soit 900€ maximum pour le club qui organise chaque saison un ou deux de ces grands championnats territoriaux ( ZID) annuels qui concernent les catégories U 8 à U16 G et F.

Ce kit pour club organisateur comprend tout, à la charge du club. Mais les inscriptions reviennent au club organisateur.

Toute inscription jeune U8 à U16 G/F est limitée à 10€ maximum sur l'ensemble du Grand Est

Les frais de transport, d'hébergement et de restauration sont évidemment hors du présent cadre. La Ligue demande aux CDJE de soutenir également leurs jeunes par le biais du reversement à 50% des licences si leur trésorerie leur en offre la possibilité. Le Président GRIGGIO précise qu'ainsi et comme annoncé les 3 Territoires sont bien harmonisés du Nord au Sud et l'Est à l'Ouest. Les Comités départementaux fixent le nombre de qualifiés par catégories à ces zonaux jeunes qualificatifs pour le National d'avril ( cette année 2020 à Agen ).

*Approuvé à l'unanimité*

### **Calendrier prévisionnel :**

**Champagne Ardennes** Février à Châlons en Champagne  
**Lorraine** Vandoeuvre – du 10/02 au 20/02 2020 -  
**Alsace** 15 et 16/02/2020 -U8 U10 G/F à Sélestat  
Du 17 au 20/02/2020 - U12 au U16 G/F à Molsheim - la Bruche (67)

Présentation de la Bruche par Bernard Eck, président

le Président Eck présente aux membres comment va dérouler le championnat zonal alsacien des U12 à U16 G/F à Molsheim avec entre autres :

Budget alloué aux organisateurs : 1000€

Prévisions : Allocation de la salle : 160€

Banderole : 130€

Le Président GRIGGIO souhaite qu'il y ait une salle d'analyses et de préparations et une ou des salles pour les parents et accompagnateurs. La qualité d'un championnat impactent favorablement les futurs résultats au National et le retour dans les clubs la saison suivante des jeunes compétiteurs.

### **9 – Projet de budget 2020 (année civile) (Annexe 3)**

Le Trésorier présente le budget 2020 (année civile) qui sera soumis à l'AGE du 21 mars 2020. A noter la stabilité du budget par rapport à l'année 2019. L'aide de la Région est effective La case amendes forfaitaires est une rentrée budgétaire à ne pas négliger.. Les directeurs des groupes NATIONALES 4 et des finales Ligue devront veiller à en établir les règles et à les faire appliquer stricto sensus.

L'amende est 10€ par joueur, mais est appliquée que si toute l'équipe est forfait. Les Jeunes ne sont pas concernés

*Approuvé à l'unanimité*

Le Président GRIGGIO demande au DTR doit fixer les dates des finales ZID

### **10 - Tour des commissions**

#### **Responsable SITE LEGE :**

Stéphane JOUNIAUX signale que le site est très visité

#### **Responsable Arbitrage :**

Rachid EDDACHE organise 4 stages à METZ et en ALSACE les 13 et 15 octobre. Stage arbitre pour les opens

Un sondage sera fait pour l'évolution. Pour l'année 2019 la LEGE a 215 arbitres.

Bernard LECLERC : Rien à signaler

Daniel ROOS fait part d'un projet associatif pour le développement de club

Delphine BERGMANN - Responsable féminine

A demandé de revoir l'harmonisation des compétitions féminines et les droits d'inscriptions de la LEGE avec Laurent MORVRANGE. Un échange est effectué cadrant le dispositif.

Date du rapide Rosa LALLEMAND : voir le site LEGE

Docteur Daniel JAEGGERT

## **11 – Préparation de l'AG électorale le 21/03/2020 – scrutin par liste avec la répartition statutaire**

Après l'AG électorale une nouvelle équipe sera formée de 16 membres au sein du comité directeur auxquels s'ajouteront des suppléants.

Une commission statutaire de surveillance des opérations électorales sera mise en place.

Elle sera présidée par M. Eric Delmotte nouveau DN Numérique de la FFE assisté de deux membres qu'il désigne.

Chaque liste (art. 6.21) devra être déposée 90 jours avant l'AGE (Art.9.5 des statuts Ligue déposés en octobre 2016 à la préfecture à NANCY 54) soit avant le 20 décembre 2019, auprès du président de la CSSOE, M. Eric Delmotte, 7 allée des Longs Champs 57865 AMANVILLERS

Le vote par correspondance est admis en deux enveloppes distinctes et collées. Ils sont à expédier également auprès d' Eric DELMOTTE.

Lors de l'AGE du 21 mars 2020 les opérations électorales seront gérées conjointement par Mme Régine VIRION, secrétaire régionale et Eric Delmotte président de la CSSOE.

Les statuts sont consultables sur le site de la LEGE

Le Président souhaite si possible bien que les statuts ne le mentionnent pas le respect de la convention 3T signé le 9 avril 2016 par Roger MARCHAL (Lorraine) Marc FOURCART (Champagne Ardennes et Jean Paul GRIGGIO ( Alsace) qui a harmonisé l'actuel Comité Ligue avec 7 alsaciens , 5 Lorrains et 4 Champenois Ardennais, plus les suppléants).

Cette convention garantit le fonctionnement harmonisé du Grand Est.

Les statuts permettent d'autres schémas notamment en cas de dépôt de plusieurs listes (Art.6.2)

Les conditions d'éligibilités sont précisées dans l'Art6.2

La tête de liste est pressentie comme pouvant être le Président de la LEGE pour la période 2020-2024.

Le nouveau Comité Directeur devra se réunir dans les deux mois qui suivront son élection.

L'assemblée générale électorale aura lieu au club de Vandoeuvre , château du Charmois , le samedi 21 Mars 2020 à partir de 14 h. Elle sera clôturée par le partage du verre de l'amitié.

## **12 – Divers**

Prochaine réunion pour la préparation de l'AG électorale : 7 mars 2020 à 13h30 à VANDOEUVRE LES NANCY

Assemblée Générale Elective : samedi 21 mars 2020 dès 14 h à Vandoeuvre les Nancy.

Régine VIRION  
Secrétaire Ligue des Echecs du Grand Est

Jean-Paul GRIGGIO  
Président Ligue des Echecs du Grand Est